

Le 23 août 2019

Chers collègues,

Le 3 juillet dernier, faisant suite à l'annonce d'une nouvelle prévision d'économies à réaliser sur les dépenses de biologie médicale en 2020, les quatre syndicats représentatifs des biologistes médicaux libéraux ont pris la décision unanime et sans précédent de quitter la table des négociations du prochain protocole d'accord triennal sur les dépenses de biologie médicale avec la CNAM.

Cette baisse de la NABM de 180 millions d'euros pour 2020 est en effet inédite par son ampleur et s'annonce comme un point de rupture économique pour la profession et le signe manifeste d'une volonté d'en finir avec un modèle de biologie médicale qui a su jusqu'ici profondément se moderniser tout en gardant ses atouts, essentiels pour le bon fonctionnement de notre système de santé : qualité, proximité et innovation.

La dépense de biologie médicale ne représente en France aujourd'hui que seulement 1,8 % des dépenses courantes de santé et 2,2 % de la CSBM (consommation de soins et de biens médicaux), alors même que son rôle est déterminant dans l'identification et le suivi d'un grand nombre de pathologies.

La baisse exigée pour 2020 représente un effort de -4.8 % sur une enveloppe de remboursement de 3 731 millions d'euros. Rappelons que les dépenses de biologie médicale sont strictement contenues par un taux d'évolution de 0,25 % par an depuis 6 ans, très en deçà de l'augmentation votée de l'ONDAM (+2,5 % en 2019) pour les autres secteurs de soins et ce malgré l'augmentation constante de l'activité de soins (de +3 à +4%/an).

Aujourd'hui, enclencher une baisse de la NABM à hauteur de 180 millions en 2020 reviendrait à détruire le modèle de la biologie médicale française.

En effet, les laboratoires de biologie médicale sont arrivés au bout de la rationalisation de leur activité et ne peuvent économiquement plus compenser l'augmentation de leur charge de travail et de leurs coûts. Toute nouvelle restructuration se traduira donc par la fermeture complète de nombreux sites de proximité jugés insuffisamment rentables, le licenciement d'un grand nombre des 48 000 salariés du secteur, et une perte d'expertise et de qualité des services.

La profession estime qu'outre le grave préjudice que cette baisse lui ferait subir, **Il s'agit d'une erreur stratégique majeure à la fois sur le plan économique et sur le plan de la santé publique.** Les pays comme les États-Unis ou la Belgique qui avaient fait le pari d'une biologie médicale industrielle sans biologistes médicaux, sont en train de faire machine arrière. Les Biologistes médicaux et leurs laboratoires, bien utilisés et bien positionnés dans leur mission, permettent en effet d'améliorer la performance globale du système. Les sommes investies sur notre profession permettent la mise en œuvre concrète et efficiente des politiques de prévention, l'amélioration de la pertinence des soins ambulatoires, et le suivi personnalisé des traitements au plus proche des patients sur l'ensemble du

territoire. Fermer des laboratoires de proximité, c'est contribuer à dégrader encore un peu plus l'offre de soins primaires consacrée aux patients français.

Notre profession n'est pas rétive au changement. Elle l'a prouvé ces dix dernières années en menant le double chantier de la restructuration et de l'accréditation. Notre profession est lasse d'être perçue comme un poste de coûts à réduire, une variable d'ajustement économique. Bien au contraire, elle représente un levier de performances à optimiser pour un meilleur retour sur investissement pour l'ensemble du système de santé. Ne pas comprendre la chance que nous représentons pour l'évolution de notre système et sa performance, tant économique que médicale, c'est passer à côté d'une réelle opportunité d'efficience pour notre pays.

C'EST POURQUOI

Tous les représentants de la profession, les 4 syndicats SDB, SNMB, SLBC, SJBM et les grands groupes, adhérents de l'Association pour le Progrès de la Biologie Médicale (APBM) ont par conséquent décidé de prendre leurs responsabilités en s'opposant fermement à cette évolution vers un modèle industriel, sans plus-value médicale et sans offre de proximité.

Il s'agit d'un combat que nous devons mener tous ensemble, au niveau des organisations, et vous dans vos LBM. Il n'est pas trop tard, mais il y a urgence pour agir et préserver le service rendu aux patients par les biologistes médicaux !

A la suite de notre décision d'interrompre la négociation début juillet, et pour ne pas arriver démunis à la prochaine réunion de la CNAM programmée le 11 septembre, l'ensemble des représentants de la profession, Syndicats et APBM, ont adressé le 22 juillet une lettre à Mr Nicolas REVEL pour lui demander de faire de nouvelles propositions compatibles avec le maintien des missions conduites par les biologistes médicaux auprès des patients et des prescripteurs sur l'ensemble des territoires (vous trouverez copie de cette lettre en pièce jointe).

N'ayant à ce jour reçu aucune réponse à ce courrier, nous pensons indispensable de franchir une étape supplémentaire pour faire connaître plus largement nos craintes et nos revendications, auprès des patients, des élus et des décideurs. Nous nous préparons ainsi à toutes éventualités sur le déroulé de notre réunion du 11 septembre avec la CNAM.

Les premières actions que nous souhaitons mettre en place en septembre, et qui sont approuvées et soutenues par les 4 Syndicats représentatifs et par l'APBM, comprennent :

- Une lettre destinée à l'ensemble des élus, en préparation, qui sera envoyée dans les jours qui viennent, pour les informer d'une situation devenue très préoccupante.
- **Un plan de fermeture de l'ensemble des laboratoires pour tous les sites, tous les après-midis hors établissement de soins, la semaine qui suit la réunion du 11 septembre, si celle-ci n'est pas constructive.**
- La sensibilisation des 500 000 patients pris en charge quotidiennement sur la politique économique menée et les conséquences que le démantèlement de notre profession fait peser sur chacun d'eux. Des éléments de communication sont en préparation pour faciliter les échanges d'information avec la patientèle des LBM.

Si nécessaire, nous mettrons en place d'autres actions supplémentaires pour montrer notre détermination à sauvegarder notre métier et les services que nous rendons tous les jours aux patients.

Engager ce bras de fer est malheureusement la seule voie possible pour permettre de retrouver les conditions d'un dialogue constructif visant à permettre aux professionnels de santé que nous sommes de maintenir de façon pérenne leur engagement éthique ainsi que l'excellence des actes de biologie médicale pratiqués au quotidien dans nos laboratoires de biologie médicale.

Nous aurons besoin de la participation et de la détermination de tous pour mener à bien ces actions et montrer que nous ne laisserons pas détruire notre spécialité sans réagir.

Nous comptons sur vous tous.

Bien confraternellement.

PJ : Copie lettre à Nicolas Revel du 22 juillet 2019



Dr François BLANCHECOTTE
Président
Syndicat des biologistes



Syndicat des Jeunes
Biologistes Médicaux

Dr Lionel BARRAND
Président
Syndicat des jeunes
Biologistes médicaux



Dr Jean PHILIPP
Président
Syndicat des laboratoires
de biologie clinique



Dr Claude COHEN
Président
Syndicat national
des médecins biologistes



Aurélie TRUFFOT
Coprésidente Biologie Médicale
Fédération Nationale des Syndicats
d'Internes en Pharmacie et Biologie Médicale



Dr Alain LE MEUR
Président
Association pour le Progrès
de la Biologie Médicale



Dr Jean-Marc FERYN
Directeur général



Dr Stéphane EIMER
Président



Cerba HealthCare

Catherine COURBOILLET
Présidente



Dr Elisabeth TREPO
Présidente



Biologie Médicale

Aurélie FRANCOIS
Directeur général



Biomnis

François CORNU
Président



Dr Jean-Philippe BROCHET
Président



Dr Georges RUIZ
Président



Dr Patrick FOLOPPE
Président



Dr Philippe CART-LAMY
Président



Etienne COUELLE
Directeur général



Nicolas PLOQUIN
Président